



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lundi 26 janvier 2026

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

Personnes présentes (personnes absentes) :

Parents	Membres du personnel
Édouard Poulin	Marina Quirion
Adréanne Dunberry-Laganière	Geneviève Bergeron
Véronic Hamel-Boulay	Audrey Picard
Marie-France Bernier	Aline Lenquette
Andréanne Maurice	Marie-Claude Leblond
Marie-Ève Lapointe	Andréanne Roy
Éliane Arsenault (<i>direction de l'école - sans droit de vote</i>)	
Jade Ouellette, substitut	Sébastien Berthelot, substitut

Secrétaire de la rencontre : Andrée-Anne Roy

Gardienne du temps : Adréanne Dunberry-Laganière

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Madame Marina Quirion propose son adoption. La proposition est appuyée par madame Marie-Claude Leblond.

3. Survol, Suivis et adoption du procès-verbal du 30 septembre 2025;

Madame Andréanne Maurice propose son adoption. La proposition est appuyée par madame Marie-France Bernier.

4. Parole au public :

Il n'y a pas de public.

Approbation

Aucun point

Approbation

5. Grille-matières 26-27

Le nombre d'heures par matière ne changera pas, mais le modèle de la grille-matières sera modifié par le Service de l'organisation scolaire (S.O.S.). Chaque élève du primaire reçoit 25 heures d'enseignement par semaine, dont 4h30 avec des spécialistes (éducation physique et anglais).

Madame Marie-Ève Lapointe propose l'adoption de la grille-matières. La proposition est appuyée par madame Marie-France Bernier.

Adoption

6. Règles de fonctionnement des services de garde

Les règles de fonctionnement ne peuvent être modifiées puisqu'elles sont uniformes à tous les services de garde. Il s'agit d'une présentation seulement à titre informatif. Ce document sera envoyé à tous les parents dans le prochain *Courrier du mercredi*, soit avant la période d'inscription.

Nous devons adopter les tarifs du service de garde, lesquels se trouvent dans le document « Annexe ». Les tarifs sont les mêmes que l'année passée pour l'instant pour le service du garde régulier (ceux-ci peuvent être changés par le ministère au 1^{er} juillet). Toutefois, le tarif pour les journées pédagogiques sera majoré à 16,25\$ pour la journée, soit une augmentation de 0,50\$.

Les heures d'ouverture et de fermeture restent les mêmes. La période d'aide aux devoirs a été devancée pour permettre à plus d'élèves de profiter du service.

Aucune autre modification n'a été apportée.

Madame Marie-Claude Leblond propose l'adoption du document « Règles de fonctionnement – Annexe ». La proposition est secondée par madame Andréanne Maurice.

Consultation

Aucun

Information

7. Informations & Correspondances :

7.1 Direction

Code de vie / Bloc 1

La direction nous présente un tableau nous permettant de constater que le code de vie fonctionne bien, car seulement 6% des élèves du primaire, soit 17 élèves sur 447 obtiennent une note à leur code de vie aux étapes 4, 5 ou 6. Lors du bloc d'intervention 1, il y a eu 8 classes où les élèves n'ont obtenu aucune note aux étapes 4, 5 et 6.

7.2 Service de garde

Aucun point

7.3 Président du Conseil d'établissement

Critères de sélection de la direction d'école

[Critères de sélection de la direction d'établissement - Consultation 2025-2026 – Remplir le formulaire](#)

[fiche thématique sur cette activité](#)

Nous avons conjointement rempli le formulaire et le résumé sera envoyé à tous les membres du CE.

7.4 Représentant de la Fondation

Activités de financement à venir

Le coureur ne fait malheureusement plus de T-shirt sport pour les écoles. Ainsi, nous pourrons dorénavant commander des chandails sur le site internet : Lescopieurs.com.

Il y aura peut-être une autre activité de financement. Le comité se rencontrait ce soir. Information à venir.

7.5 Représentant du Comité de parent

Il y a des déficits dans les budgets de certaines écoles, alors que certaines écoles ont beaucoup de budget. Il y a donc eu des échanges afin de trouver des solutions pour équilibrer les budgets par différents moyens de financement.

Le vouvoiement a été aussi un sujet de discussion lors de cette rencontre.

8. Varia

8.1 Débarcadère d'autobus et stationnements des parents et du personnel de l'école

Madame Arsenault nous présente un plan de réaménagement pour améliorer la circulation et la sécurité dans les stationnements.

9. Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 54 par madame Andréane Maurice et appuyée par madame Audrey Picard.

Calendrier des rencontres :

Septembre	Mardi 30 septembre 2025 à 18h30
Décembre	Mercredi 10 décembre 2025 à 18h30
Janvier	Lundi 26 janvier 2026 à 18h30
Avril	Lundi 20 avril 2026 à 18h30
Mai	Lundi 25 mai 2026 à 18h30
Juin	Jeudi 11 juin de 18h à 19h